



● *Alors que le RPR, l'UDF et DL s'alignent sur la gauche*

Le MNR combat pour les valeurs

Nicolas Sarkozy plaide pour que son mouvement "fasse preuve d'une plus grande ouverture d'esprit" sur les sujets de société. Alain Madelin célèbre "la France plurielle" et les vertus du "métissage culturel". Patrick Devedjian prend parti pour "l'adoption d'enfants par les couples homosexuels". Alors que la droite parlementaire s'apprête une fois de plus à s'aligner idéologiquement sur la gauche, il faut rappeler la volonté du MNR de défendre résolument les valeurs de notre civilisation.

Pour justifier son ralliement au principe de l'adoption d'enfants par les couples homosexuels, le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian devait déclarer au *Monde* que la droite avait, selon-lui, "vocation à accompagner les mouvements de société". Il feint ainsi de croire que l'effondrement des valeurs traditionnelles serait le fruit d'une évolution spontanée échappant par nature à toute action politique et dont il s'agirait simplement de prendre acte. Or c'est l'inverse qui est vrai. Car en faisant la promotion de l'homoparentalité, loin d'accompagner un mouvement de société, Patrick Devedjian et ses collègues du RPR l'initient et le suscitent.

La classe politique, vecteur de l'inversion des valeurs

Non seulement la politique et les valeurs ne relèvent pas de sphères distinctes, mais ce sont les politiciens de gauche, comme de droite, qui ont délibérément œuvré à la destruction des valeurs traditionnelles. Face à l'effondrement de la natalité et à la désagrégation des familles, le pouvoir a réagi par l'instauration du PACS et maintenant par la volonté d'allonger encore le délai légal de l'avortement ! De même, face à la montée de la violence et de la délinquance, les dirigeants de notre pays n'ont pas défendu les principes d'autorité et de respect des personnes. Ils favorisent au contraire le laxisme généralisé et font de la protection des coupables et de l'amélioration du confort des détenus leurs nouvelles priorités. Quant au patriotisme, il a été sciemment ignoré dans les discours publics et même combattu jusque dans les programmes scolaires.

Les valeurs familiales et patriotiques condamnées pénalement

Pire encore ! Ceux-là mêmes qui ont bafoué la morale la plus élémentaire en se livrant à la corruption et au détournement de

fonds publics entendent condamner pénalement ceux qui agissent au service des valeurs. Car tel est le sens de l'incroyable condamnation dont a été l'objet mon épouse Catherine. Que reproche-t-on en effet au maire de Vitrolles-en-Provence ? Le crime d'avoir institué dans sa ville une prime de naissance au bénéfice des familles françaises et européennes, c'est à dire d'avoir agi en conformité avec les valeurs familiales, les valeurs de vie et de fraternité nationale, qui sont à la base de notre civilisation !

Loin d'être le fruit d'un processus spontané, l'inversion des valeurs résulte de l'action néfaste de la classe politique. Ce qui a été détruit hier par certains pourra donc être rebâti demain par d'autres.

Le renouveau des valeurs est possible

Mais paradoxalement, cette situation dramatique doit aussi nous donner des raisons d'espérer. Car si l'abandon des valeurs qui ont façonné notre civilisation ne résulte pas d'une dégénérescence spontanée, mais plutôt de l'action néfaste de la classe politique, cela signifie, à l'inverse, qu'un gouvernement ayant retrouvé le sens du bien commun pourra entreprendre un travail de

réhabilitation systématique. Ce qui a été consciemment détruit par certains pourra donc être rebâti demain par d'autres.

Le MNR plus déterminé que jamais

Voilà pourquoi, ceux qui s'imaginaient que la condamnation de mon épouse allait nous neutraliser vont déchanter. Car, alors que s'ouvre la campagne municipale, les 450 têtes de listes du MNR sont plus déterminées que jamais à poursuivre leur action avec une ardeur redoublée.

Notre combat est aussi un combat pour les valeurs et pour la civilisation. Et un tel combat ne se refuse pas.

Bruno Mégret
Président du MNR

● Procès de la prime de naissance

UN JUGEMENT CONTRE LA FAMILLE, LA FRANCE ET LA DEMOCRATIE

La condamnation de Catherine Mégret et Hubert Fayard à trois mois de prison avec sursis, 500 000 francs d'amende et de dommages et intérêts ainsi que deux ans d'inéligibilité, pour avoir institué à Vitrolles-en-Provence une prime de naissance au profit des familles françaises, constitue une atteinte sans précédent aux valeurs familiales, patriotiques et démocratiques.

Catherine Mégret et Hubert Fayard ne sont pas les seules victimes du jugement politique rendu le 8 décembre dernier. En condamnant le maire de Vitrolles et son premier adjoint à de très lourdes peines, pour avoir institué une prime de naissance de 5000 francs au bénéfice des familles françaises et européennes de Vitrolles-en-Provence, le tribunal présidé par le juge Ramy a aussi condamné les valeurs familiales, patriotiques et démocratiques qui justifiaient cette prime.

Une décision anti-familiale

Instituée pour aider les familles au moment où, du fait de la naissance d'un enfant, elles doivent faire face à de nouvelles dépenses, la prime de

naissance de Vitrolles-en-Provence était d'abord motivée par un profond désir de soutenir l'institution familiale. Elle avait d'ailleurs été créée au lendemain des mesures anti-familiales prises au début de sa mandature par le gouvernement Jospin. Ce qui a conduit Catherine Mégret et Hubert Fayard devant un tribunal pénal, c'est donc simplement leur volonté de soutenir les familles françaises et de les aider à accueillir la vie dans les meilleures conditions.

Une décision anti-nationale

Contrairement à ce qui a été affirmé par les parties civiles, le critère d'attribution de la prime de naissance de Vitrolles n'a jamais été la race mais la nationalité. Offerte à toutes les familles "dont l'un des parents au

moins était de nationalité française, ou ressortissant européen", la prime de naissance était donc fondée sur le principe de préférence nationale qui figure au cœur de notre constitution et réserve le droit de vote ou l'accès à la fonction publique aux seuls citoyens français. S'il est désormais interdit de favoriser de quelque façon que ce soit les Français par rapport aux étrangers, cela signifie que la fraternité nationale elle-même devient hors-la-loi.

Une décision anti-démocratique

Enfin, la décision du tribunal d'Aix-en-Provence bafoue les fondements mêmes de la démocratie, puisque

Catherine Mégret et Hubert Fayard sont punis pour avoir appliqué le programme pour lequel ils ont été élus par les Français. Si ce jugement était confirmé en Appel, cela signifierait donc que la séparation des pouvoirs n'existe plus, puisque la prétendue justice s'arroge le droit de s'immiscer dans la gestion des municipalités en tentant d'écarter les responsables politiques qui lui déplaisent par des peines d'inéligibilité. La condamnation de Catherine Mégret constitue donc le signe d'une inquiétante avancée du totalitarisme dans notre pays. D'autant que des politiciens, poursuivis pour détournements de fonds publics et corruption, bénéficient dans le même temps de l'immunité ou de l'impunité, comme c'est le cas par exemple du secrétaire national du PCF, Robert Hue, dont le procès a été reporté aux calendes grecques suite à un providentiel vice de procédure.

Le combat continue

"Condamner la préférence nationale, c'est condamner la fraternité nationale et nier la nation."

Bien entendu, Catherine Mégret et Hubert Fayard vont faire appel de cette décision scandaleuse. Ils seront donc candidats quoi qu'il arrive aux prochaines élections municipales. Et nul ne doute que les électeurs français sauront apporter la réponse qui convient à cette décision totalitaire en leur assurant une élection triomphale en mars prochain.

C. Dunglehoff

Notre réponse à l'injustice : la mobilisation militante !



Chers amies, chers amis,

Alors qu'Hubert Fayard et moi-même venons d'être durement condamnés pour avoir seulement voulu soutenir les familles de notre peuple, je voulais vous faire part de ma détermination à poursuivre notre juste combat. Car ceux qui s'imaginaient que cette injuste décision allait nous neutraliser nous connaissent bien mal et vont déchanter : loin de nous décourager, cette nouvelle injustice nous incite au contraire à redoubler d'efforts au service de nos idées.

L'heure est à l'engagement

C'est bien sûr vrai pour Hubert Fayard et moi-même. Ayant fait appel de cette décision inique, nous serons l'un et l'autre candidats aux municipales, lui à Marseille et moi à Vitrolles. Mais je ne doute pas que cette mobilisation soit celle de notre communauté d'idées toute entière. Car la meilleure réponse à l'injustice est bien sûr politique et militante. Alors que le combat, opposant les forces de renaissance à celles mortifères

du mondialisme, s'intensifie, alors que la fausse droite renie une à une ses valeurs et ses convictions, l'heure n'est plus au repli, à l'attente ou à la tiédeur. Elle est à l'engagement. Voilà pourquoi, à cinq mois des élections municipales, je voulais vous lancer un appel à la mobilisation.

Adhères et militez !

Si demain, chaque Française et chaque Français, révolté par ce jugement inique, décide d'adhérer au MNR, de soutenir ses listes municipales et de s'investir dans notre combat, cela signifiera que les épreuves qu'Hubert Fayard et moi-même avons endurées n'auront pas été inutiles. Il ne tient qu'à vous de transformer ce jugement inique en une grande victoire politique au service de la France.

Pour continuer toujours notre juste combat au service de la France, vous pouvez compter sur moi. Je compte sur vous !

Catherine Mégret



A la sortie du tribunal d'Aix, des militants du MNR portant des masques à l'effigie de membres de la classe politique, dénoncent le scandale d'une justice condamnant Catherine Mégret pour avoir voulu offrir une prime de naissance de 5 000 francs aux familles françaises, alors que des politiciens convaincus ou soupçonnés de corruption bénéficient, eux, de l'immunité ou de l'impunité.

● Immigration et homoparentalité...

LA FAUSSE DROITE BAFOUE LA FAMILLE ET LA FRANCE

Au moment même où Catherine Mégret se voit condamnée pour avoir voulu soutenir les familles françaises et européennes, les principaux dirigeants de droite s'alignent idéologiquement sur la gauche en prenant parti pour l'adoption d'enfants par les couples homosexuels, comme Devedjian, ou en célébrant l'immigration et la "France plurielle", comme Alain Madelin.

Devedjian (RPR) pour l'adoption d'enfants par les couples homosexuels

Souvenez-vous : il y a un an exactement, les politiciens, qui militaient en faveur du PACS, s'indignaient que l'on puisse soupçonner le Pacs d'être un premier pas débouchant sur la possibilité pour les couples homosexuels d'adopter des enfants.

L'injure faite aux familles

Et pourtant moins d'un an après, le pas est franchi. Et ne croyez pas que l'idée vienne de la gauche. Elle est émise directement par Patrick Devedjian. Dans un entretien publié par *Le Monde* du 28 octobre, le porte-parole du RPR commence certes par déclarer qu'il comprend "le discours qui veut qu'un enfant ait besoin de contraires pour se structurer, et donc d'un homme et d'une femme", mais c'est pour s'en démarquer aussitôt. Car, s'interroge faussement Devedjian, que faire "si l'on ne peut donner cela?" Et il répond : "il faut alors se dire que ces enfants seront plus

heureux avec des parents homosexuels, qu'en institution."

Alignement sur la gauche

Et peu lui importe d'insulter ainsi les milliers de familles toutes désireuses d'adopter un enfant et qui, faute d'en trouver en France, se tournent vers l'étranger. Car son objectif était exclusivement politique. Comme le note *Le Monde* : "à moins de deux ans des élections législatives et présidentielle, la droite cherche à se débarrasser de l'image archéo qui lui colle à la peau." Car la dérive de Patrick Devedjian n'est pas une dérive solitaire, puisqu'en tant que porte-parole, il est bien évidemment chargé de parler au nom du RPR. D'ailleurs, depuis la parution de son entretien au *Monde*, Patrick Devedjian n'a pas été désavoué par la présidence du RPR ! Reste maintenant à savoir si, à la base, les militants et les électeurs du RPR trouveront ces nouvelles positions à leur goût. Il est permis d'en douter.

Madelin (DL), chantre de la "France plurielle" et du "métissage culturel"

Sur le terrain de l'immigration et de l'identité de la France, la fausse droite n'oublie pas non plus de trahir ses convictions et ses électeurs. On se souvient ainsi des déclarations de Pasqua, réclamant dans *Le Monde* "la régularisation de tous les sans-papiers", ou de Juppé s'exclamant, lui aussi dans *Le Monde*, qu'il fallait "accueillir de nouveaux immigrés", avant de préciser : "l'immigration zéro ne veut pas dire grand chose, le regroupement familial est un droit, et l'Europe, compte tenu de sa démographie, aura sans doute besoin d'apports de main-d'œuvre étrangère."

Projet politique "multicolore"

Depuis, cette nouvelle position a fait école. Ainsi le 9 novembre dernier, Alain Madelin faisait-il l'apologie de ce qu'il appelle "la France plurielle". Réunissant à Paris plusieurs dizaines de candidats aux municipales issus de l'immigration, il a ainsi déclaré

vouloir faire de ce rassemblement "le symbole de la volonté de DL d'avoir des élus à l'image de la France d'aujourd'hui." Souhaitant faire de son parti "un mouvement leader en matière d'immigration", le président de Démocratie libérale considère en effet que "tout projet politique doit être aujourd'hui multicolore, aux couleurs de la nouvelle France."

Apologie du métissage culturel

Car pour lui, ni l'immigration, ni l'intégration ne sont plus un problème. "Le fait de se retrouver dans une musique mélangée montre que l'intégration s'est faite" a-t-il asséné, avant de promettre une prochaine réunion sur "le métissage culturel." Ce qu'on ne peut en tout cas reprocher à Alain Madelin, c'est son hypocrisie. Au cours de la même réunion, il devait en effet reprendre l'un des participants qui le qualifiait "de droite", car le président de DL se veut simplement "libéral". De gauche ?

EN HAUSSE

■ **Mgr Biffi**, archevêque italien de Bologne qui réitère ses déclarations hostiles à l'immigration qui frappe son pays. Estimant que l'Etat devrait "se préoccuper sérieusement de sauver l'identité propre de la nation", car "l'Italie n'est pas une terre déserte, à demi habitée, sans histoire, sans physionomie culturelle et spirituelle, destinée à être peuplée aveuglement". Le prêtre devait ainsi aller jusqu'à déclarer au ministre italien de l'Intérieur "qu'il n'y avait pas de droit à l'invasion."



EN BAISSÉ

■ **Louis Mermaz**, député PS, plus empressé de réclamer une amélioration des conditions de détention des immigrés clandestins, que d'améliorer la sécurité des Français. Auteur d'un rapport sur le budget de la police, il déclare ainsi que "les zones d'attente et les centres de rétention sont l'horreur de notre République". Dénonçant des "locaux exigus et vétustes et une literie dans un état déplorable" il exige que le gouvernement assure au plus vite une nouvelle réfection de ces sites. Le confort des clandestins entrés illégalement en France, ça c'est une belle cause socialiste !



■ **Dominique Chaboche**, vice-président du FN et conseiller régional de Haute-Normandie, qui, pour empêcher la nomination d'un nouveau membre du MNR à la commission permanente de cette assemblée, a préféré voter pour le candidat présenté par le groupe RPR-UDF.

■ **Michel Guiniot**, secrétaire départemental FN de l'Oise, qui déclare au journal Le Parisien que "ses listes sont ouvertes à tous sauf au MNR". Une attitude d'autant plus suicidaire et sectaire que dans le même temps, le secrétaire départemental du MNR avait fait un geste d'apaisement, en envisageant de soutenir Pierre Descaves, candidat FN à Noyon.

LA VACHE FOLLE EST UNE VACHE... MONDIALISTE !

Le soudain tintamare médiatique organisé autour de l'affaire dite de la vache folle semble n'avoir qu'un objectif : cacher aux Français que la vache folle est une vache mondialiste directement issue de l'agriculture mondialisée voulue par les politiciens français et les technocrates européens.



Loin de jeter le discrédit sur les éleveurs français, l'affaire de la vache folle plaide pour l'abandon de l'agriculture intensive et mondialisée.

Alors que les politiques, les médias et les syndicalistes agricoles multiplient les déclarations contradictoires, il est devenu impossible pour le consommateur non spécialiste de se faire une opinion sur le problème dit de la "vache folle". Comme si ce tintamarre médiatique et cette soudaine avalanche d'informations avaient pour but de masquer aux Français l'évidence : à savoir que la "vache folle" est une vache mondialiste, directement issue de l'agriculture mondialisée, voulue par les politiciens français et les technocrates européens.

Un scandale libre-échangiste

L'ESB, ou "maladie de la vache folle", est en effet apparue dès 1986 en Grande-Bretagne, à la suite de la modification des procédés de fabrication des farines animales avec lesquelles sont nourris certains bovins. Afin de satisfaire aux impératifs de rentabilité exigés par la concurrence mondiale, non seulement cette farine, fabriquée à partir d'animaux décédés n'était plus chauffée qu'à 120 ° au lieu de 140 ° auparavant ; mais de nombreux animaux décédés des suites de l'ESB y ont été incorporés, tant et si bien que la maladie s'est très rapidement répandue dans le cheptel britannique. Dès cette époque, la relation entre la maladie et l'alimentation à base de farines animales est établie. Pourtant entre janvier et juillet 1989, plus de 20 000 tonnes de farines animales britanniques, contaminées, sont bradées à bas prix sur le marché français, précédant l'interdiction d'importation qui sera décrétée en août 1989. Arc-boutées sur le principe européiste de libre-circulation, les autorités françaises ont donc réagi avec sept mois de retard.

Un scandale européiste

La progression dramatique de la mala-

die sur le continent est d'ailleurs directement imputable au cynisme de la Commission européenne qui, par une note du 12 octobre 1990, déclare explicitement "qu'il faut pratiquer la désinformation sur l'ESB pour ne pas provoquer une réaction défavorable du marché." Et si en 1996, une commission d'enquête du Parlement européen parle de graves manquements et dénonce les responsabilités des lobbies de l'alimentation industrielle, elle n'aura bien sûr aucune suite, ni judiciaire, ni politique. Exagérément pointilleuse sur des sujets aussi futiles que le diamètre des bananes, elle démontrera pourtant une fois de plus sa criminelle impuissance.

Un scandale politique

Les autorités françaises ne seront pas plus rapides à réagir. Il faut attendre le 15 juillet 1996 et la multiplication des cas sur le territoire national, pour que la France interdise enfin l'utilisation des farines animales pour les bovins. Et encore, cette mesure est-elle totalement insuffisante. S'abstenant en effet d'exiger une séparation totale des filières de production chez les industriels, elle n'empêche pas les éventuelles contaminations croisées et les erreurs de manipulation. Enfin, jamais la responsabilité - ni pénale ni civile - des producteurs d'aliments n'a été recherchée : les plaintes de syndicats, telle la Coordination rurale, ont été enterrées.

Un scandale médiatique

Le dernier scandale tient à l'actuelle gestion médiatique de la crise. Car, après avoir fait la preuve de leur incapacité à prendre en temps utile les mesures nécessaires, les responsables politiques et syndicalistes multiplient maintenant les déclarations médiatiques les plus irresponsables pour faire diversion. Il en est ainsi de la volonté

du ministre de l'agriculture Jean Glavany, décidant subitement d'interdire la côte de bœuf, ou de la pitoyable polémique opposant Chirac à Jospin. Mais il en est également ainsi de la FNSEA, jetant le discrédit sur tout le cheptel français en demandant l'abatage de toutes les bêtes nées avant 1996. Autant de mesures absurdes, qui aboutissent à mettre dans le même sac les éleveurs ayant eu recours aux farines animales et ceux qui s'en sont gardés. Il n'y a en effet aucun risque à consommer de la viande, lorsque l'animal dont elle provient a été élevé dans des conditions naturelles ; ce qui est le cas de l'immense majorité de nos élevages de vaches à viande, notamment ceux qui sont soumis au cahier des charges des labels et diverses appellations d'origine.

Qualité nationale contre quantité mondialiste

Pour assurer la parfaite sécurité des aliments, le MNR préconise deux séries de mesures. Dans l'immédiat pour faire face à la crise, il demande un dépistage systématique des animaux provenant d'élevages à risques ainsi qu'un moratoire sur les farines animales, tant que la mise en place de circuits de fabrication et de distribution ne permettra pas d'éviter que des aliments carnés soient donnés en pitance à des herbivores. Sur le moyen terme, il souhaite une intensification des politiques de labels. Enfin de façon plus globale, il demande le retour au principe de préférence nationale et communautaire qui, en les protégeant de la concurrence déloyale, permettra aux éleveurs français de développer une agriculture douce, privilégiant la qualité nationale sur la quantité mondialiste.

*Alain de Peretti
Vétérinaire,
Secrétaire national à l'Agriculture*

LES PORTEURS DE VALISES DU FLN DISENT MERCI AU FN

Le jeudi 26 octobre, une motion, déposée par les élus régionaux MNR, visant à empêcher la tenue d'un colloque faisant l'apologie des réseaux terroristes du FLN pendant la guerre d'Algérie, n'a été repoussée que par la faute des élus du FN, tous absents de l'hémicycle au moment du vote.



Aux côtés de Bruno Mégret on reconnaît Philippe Adam, conseiller régional de Provence et Robert Saucourt, président de l'Association pour la mémoire de l'Empire français (AMEF).

Depuis plusieurs semaines maintenant, le MNR des Bouches-du-Rhône multiplie les actions destinées à empêcher la tenue d'un odieux colloque ne visant rien moins qu'à rouvrir les plaies de la guerre d'Algérie, en insultant la mémoire des rapatriés.

Apologie du terrorisme FLN

Organisé sous l'égide du Centre régional d'études et d'observations des politiques et pratiques sociales (CREOPS), ce colloque, intitulé "mémoire de l'immigration à Marseille", portait en fait principalement sur les réseaux terroristes et financiers du FLN en métropole,

dont il s'agissait bien évidemment de faire l'apologie. Ainsi de nombreux acteurs et sympathisants de ces réseaux devaient à cette occasion prendre la parole.

Afin de s'opposer à cette insulte faite à nos compatriotes rapatriés, le MNR avait, le premier, déposé en préfecture un avis de manifestation aux portes mêmes du colloque, qui

devait se dérouler au sein de la très officielle chambre de commerce et d'industrie. Soutenue par de nombreuses associations patriotiques, d'anciens combattants et de rapatriés, cette manifestation devait porter ses fruits puisque les organisateurs furent ainsi contraints, non pas d'annuler, mais de reporter leur réunion.

La motion du MNR

Dans le bras de fer qui allait dès lors opposer les rapatriés à la gauche marseillaise, le MNR était en mesure de remporter une nouvelle manche décisive. Lors de la séance plénière du conseil régional, Damien Bariller et ses collègues du groupe MNR et apparentés, avaient en effet déposé, le jeudi 26 octobre, une motion contre la tenue de ce colloque. Demandant que : "le conseil régional condamne ce projet irres-



ponsable, s'associe à l'émotion qu'il suscite et s'engage à refuser à l'avenir toute subvention au CREOPS, ainsi qu'à tout faire, moralement et politiquement, afin que notre institution ne soit en aucune façon associée, directement ou indirectement, à une collectivité, une université ou une association tentées d'apporter son concours à l'organisation du colloque du CREOPS dans notre région". Cette motion avait donc pour but d'empêcher à l'avenir la tenue d'un tel colloque.

La défaillance du FN

Particulièrement percutant et convainquant, Damien Bariller et les élus MNR avaient même réussi à rallier à leur cause de nombreux élus de droite. Si bien que cette motion devait normalement être adoptée sans aucun problème, la gauche ne bénéficiant dans cette assemblée que d'une majorité relative. "Devait normalement", car c'était compter sans la défaillance et l'impéritie des élus du FN, tous absents au moment du vote, ce qui permit à la gauche de rejeter la motion "d'un cheveu", comme le note avec jubilation le quotidien local communiste. L'absence des élus FN s'explique-t-elle par leur impéritie ? Ou est-elle à mettre sur le compte de leur refus de s'associer à une motion présentée par le MNR ? Toujours est-il que si demain ce colloque en forme de provocation se tient à Marseille, si demain les porteurs de valises et anciens terroristes du FLN peuvent se pavaner à Marseille, c'est donc bien à l'impéritie du FN qu'ils le devront !

C. Dessanti.

● Obsèques de Franck Tavernier

Bruno Mégret aux côtés des victimes de l'insécurité

Samedi 5 novembre, Bruno Mégret s'est joint aux obsèques de Franck Tavernier, jeune père de famille sauvagement poignardé sous les yeux de sa petite fille par une bande de voyous immigrés, dans le métro de Roubaix. Accompagné de Marcel Dubus et Yann Phelippeau, candidats MNR à Croix et à Roubaix, le président du MNR entendait ainsi dénoncer la terreur qui s'exerce au quotidien sur de nombreux Français.

Samedi 5 novembre, plusieurs milliers de personnes se sont jointes aux obsèques de Franck Tavernier, froidement assassiné dans le métro de Roubaix, pour avoir soutenu le regard de voyous immigrés.

Règne de la terreur

Et si le cortège ne devait jamais se départir de l'atmosphère de recueillement et de dignité qui sied à ce type de manifestation, il n'en reste pas moins vrai que dans la foule le sentiment de "ras-le-bol" était palpable. Reconnaisant

Bruno Mégret, de nombreux habitants de l'agglomération de Roubaix devaient lui décrire leur quotidien : "les descentes de bandes de jeunes", "les poubelles et les voitures incendiées", "la multiplication des tags", "les agressions verbales". Et maintenant, le meurtre délibéré.

Responsabilités politiques

Dans la foule des Français, venus exprimer ce jour-là leur douleur, chacun a bien compris que le meurtre de Franck Tavernier ne constitue pas un fait divers ordi-

naire mais un fait de société, dont les vrais responsables sont les membres de la classe politique. En assurant la promotion d'une immigration massive et incontrôlée et en faisant preuve d'un coupable laxisme judiciaire, ils ont en effet laissé se développer des zones entières de non-droit, tel le quartier de l'Epeule à Roubaix, où des bandes ethniques sèment la terreur en toute impunité.

Et si Bruno Mégret fut le seul homme politique national à s'être joint au cortège, pour s'unir à la douleur de la famille, c'est d'abord

parce qu'il était le seul à y avoir sa place.

La promesse du MNR

Après un tel meurtre, la seule réponse digne que l'on puisse apporter à l'émotion des Français, c'est la promesse de tout mettre en œuvre pour qu'un tel drame ne se reproduise jamais. Et cette promesse, seul le MNR peut aujourd'hui la faire. Parce que demain, il la tiendra.

Fernand Guyot

LE GALLOU PUBLIE SES CARNETS DE ROUTE EN FRANCE RÉELLE

C'est à l'issue d'une matinale distribution de tracts, à la sortie d'un métro du XV^e arrondissement dans lequel il est candidat aux municipales, que Jean-Yves Le Gallou a accepté de nous rencontrer pour nous parler de son dernier ouvrage : *Le défi gaulois*. Présenté sous la forme de Carnets de route en France réelle, cet ouvrage, fourmillant d'anecdotes vécues, constitue une formidable invitation à découvrir ou redécouvrir notre pays et son peuple, avec ses souffrances et ses espoirs et aussi... son avant-garde militante !

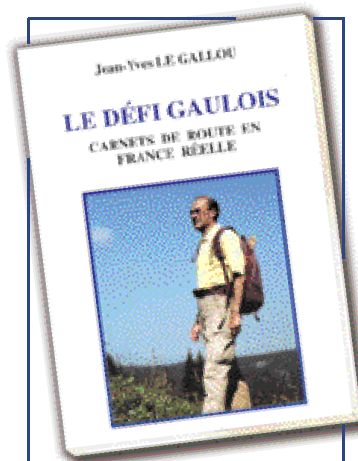
Jean-Yves Le Gallou, vous avez sous-titré votre livre Carnets de route en France réelle. Est-ce à dire qu'il y aurait aussi une France irréaliste ou virtuelle ?

Pour avoir, au cours de multiples campagnes électorales, rencontré des milliers de Français, j'ai pu mesurer combien il existe aujourd'hui un formidable décalage entre le discours médiatique et la réalité quotidienne vécue par nos compatriotes. Il y a donc bien aujourd'hui une France virtuelle et une France réelle. La France virtuelle, c'est celle dont parlent les médias bien pensants, celle des reportages présentant presque invariablement des Français dociles et heureux du sort qui leur est réservé par l'Établissement. Quant à la France réelle, c'est celle de la majorité, dite "silencieuse", parce qu'on la réduit au silence. La France réelle, c'est celle de ces millions de Français qui souffrent et qui luttent, parce qu'ils n'oublient pas que "leurs ancêtres étaient des Gaulois". A travers mon livre, c'est à tous ceux là que j'ai voulu donner la parole.

Ce décalage entre réalité vécue et représentation médiatique semble particulièrement frappant en matière d'immigration ?

C'est bien sûr la question sensible entre toutes ! A en croire les médias, qui reprennent là le slogan initial des "potes", la France "marcherait au mélange" et les Français considéreraient maintenant que l'immigration est une chance pour la France. Mais la réalité est toute autre. La réalité, c'est la fraude à la carte scolaire. C'est la

ruée vers les écoles libres. C'est le choix d'un logement parfois coûteux ou éloigné du lieu de travail. Dans mon livre, je cite le cas de ce brave homme qui dit aux sondeurs pour se faire bien voir, que l'immigration n'est pas un problème, mais vote avec ses pieds en déménageant ou en changeant ses enfants d'école ! Quand ils en ont la liberté, les Français, quelle que soit leur couleur politique, cherchent par tous les moyens à échapper au mélange que veut imposer l'Établissement.



Le défi gaulois est en vente dans la boutique MNR ci-dessous.



Extrémiste, Jean-Yves LeGallou ? Non : amateur d'extrême !

Vous semblez penser que la liberté leur en sera bientôt retirée. Pour quelles raisons ?

Comme toutes les idéologies qui échouent, le cosmopolitisme militant devient totalitaire. Puisque les Français refusent le mélange, le pouvoir veut le leur imposer de force en réduisant les libertés concrètes. Les Français veulent habiter entre eux ? Le gouvernement adopte la loi Gayssot sur la "mixité sociale", en fait la "mixité ethnique", qui impose 20 % de HLM dans les communes. Les Fran-



Titre des livres	Prix	Nombre	Total
Nouveau Pour que vive la France (programme du MNR)	40 F		
Le chagrin et l'espérance (Bruno Mégret)	40 F		
La nouvelle Europe (Bruno Mégret)	40 F		
Nouveau Le défi gaulois (Jean-Yves Le Gallou)	125 F		
La mondialisation, la destruction des emplois (Maurice Allais)	200 F		
Guerres contre l'Europe (A. del Valle)	159 F		
Le terrorisme intellectuel de 1945 à nos jours (J. Sevilla)	119 F		
La France africaine (Jean-Paul Gourévitch)	105 F		
Le défi russe (Victor Loupan)	130 F		
Alternances (Dr Sanner)	40 F		
D'un Palais l'autre (Maitre Georges-Paul Wagner)	120 F		
Le racisme anti-Français et anti-chrétien (Henri de Fersan)	149 F		
Aux sources de la droite (ouvrage collectif)	130 F		



Titre des CD
Paris-Belgrade (In Memoriam)
Franc-parler (Ile-de-France)
Hors-la-loi (Vae Victis)
Monde de timbrés (Brixia)
Chants de colza (Elendil)
Le son d'histoire (Fraction)
Liberté (Basic Celts)
Politiquement incorrect (Gavino)
Incantissimi d'amore (270 bis)
Chants de France X (Chœur Montjoie)

Cassettes vidéo
Nouveau Justice pour la préférence nationale (MNR)



çais veulent choisir avec qui ils travaillent ? Sous couvert de lutte contre la discrimination, le gouvernement prépare une loi qui expose à des poursuites pénales tout employeur éconduisant un demandeur d'emploi immigré. Les Français veulent se distraire entre eux ? Les juges font condamner les discothèques qui ont le malheur de refuser tel ou tel couple black ou beur. Jusqu'ici le mélange était obligatoire dans la sphère publique. Il tend maintenant à devenir obligatoire jusque dans les actes de la vie privée. Prenez l'exemple de cette vieille dame catholique, traînée devant les tribunaux pour avoir simplement émis le désir de recruter une dame de compagnie de la même confession qu'elle ! Et bien sûr tout cela est à sens unique. Car pour se faire embaucher dans un supermarché chinois du XIII^e ou dans un salon de coiffure afro du XVIII^e, les chômeurs français peuvent toujours attendre...

Face à cette dérive totalitaire, vous décelez dans la société française, l'émergence d'une résistance ? Qui sont selon vous les résistants ?

Mais la presque totalité des Français est aujourd'hui peu ou prou résistante ! Tous nos compatriotes qui cherchent à échapper au politiquement correct sont des résistants. Ceux qui se rendent coupables de fraude à la carte scolaire pour que leurs enfants échappent à l'immigration, comme ceux qui surfent sur internet pour éviter la chape de plomb des médias institutionnels, sont tous, à leur façon, des résistants. Mais à côté de cette résistance passive, il existe aussi une résistance active. Celle, infiniment plus noble, pratiquée par les militants de la droite nationale et républicaine qui traduisent en



Avec Le défi gaulois, Jean-Yves Le Gallou donne la parole aux Français qui subissent quotidiennement les conséquences de l'immigration

termes politiques une attitude partagée en fait par la société toute entière. Le jour où les Français mettront leur vote en conformité avec leurs comportements privés, nous aurons gagné.

Si nos idées sont si majoritaires, alors comment se fait-il que notre courant politique ne soit pas encore au pouvoir ?

Je crois que nos idées ne sont pas au pouvoir, parce que les partis qui devaient les incarner, les ont trahies. Les plus grandes manifestations populaires de la décennie ont été celle des chasseurs et celle des opposants au PACS. L'une et l'autre traduisaient, chacune à sa manière, la volonté des Français de voir respectées les valeurs traditionnelles d'identité et d'enracinement. Mais ces grands élans n'ont débouché que sur le néant politique, parce que leurs organisateurs avaient, en fait, honte de leur public de Français blancs, catholiques et de droite... Je décris dans mon livre ce décalage, devenu emblématique dans toutes les manifestations de droite. D'un côté, un public de droite, attaché aux valeurs

fondamentales, qui se mobilise avec détermination. De l'autre, des organisateurs timorés, qui ne savent pas comment s'attirer la bonne grâce des médias. Je me souviens ainsi que, par crainte d'être assimilés à la droite, les organisateurs de la manif contre le PACS avaient interdit de tribune les hommes politiques qui, tel Mégret ou Villiers, s'étaient joints au cortège, avant de remercier long comme le bras les rares maires communistes signataires de l'appel anti-Pacs ! La suite est connue : cette mobilisation n'ayant débouché sur aucune dynamique politique, le PACS a été adopté. Quant au RPR, il va maintenant plus loin que la gauche en proposant l'adoption d'enfants par les couples homosexuels. Une fois de plus, la France réelle a été trahie.

Pour reprendre l'offensive, la France réelle ne doit-elle pas d'abord riposter efficacement à l'accusation d'extrémisme ?

Là-dessus, je veux être clair. Nos idées n'ont rien d'extrémistes. Elles ne sont qualifiées ainsi que parce qu'elles sont

contraires au discours officiel. Ce ne sont pas des idées extrémistes mais des idées dissidentes. Les seules choses qui soient extrêmes dans notre combat, ce sont les difficultés dans lesquelles nous le livrons : face à des médias souvent hostiles, et sans argent face à des adversaires richissimes. Conditions extrêmes donc, mais qui ne nous empêchent pas de nous enraciner dans le paysage français. En pratiquant l'alpinisme j'ai d'ailleurs pu l'observer : les plus belles plantes des montagnes sont celles qui surmontent des conditions extrêmes, comme le pin cembro, qui résiste toujours aux grands vents d'altitude, ou l'edelweiss, cette fleur toujours blanche qui repousse au lendemain des hivers les plus rigoureux.

Justement ! ces militants, ceux du MNR, sont fort à l'honneur dans votre livre. Comment les définiriez-vous ?

Pour les côtoyer au quotidien, je sais qu'ils constituent une véritable élite civique, forte de sa lucidité mais aussi de son courage. "Le vrai courage, disait Napoléon, est celui de deux heures du matin." Et ce courage, nos militants qui, tôt le matin distribuent nos documents et collent nos affiches pour contourner l'occultation médiatique, personne ne peut nier qu'ils l'aient ! Voilà pourquoi, j'en suis sûr, leur persévérance portera ses fruits ! Ceux qui pensent que nos militants constituent un dernier carré se trompent. Car ils sont au contraire l'avant-garde de notre peuple !

Propos recueillis par Christophe Dessanti

La boutique MNR

Prix	Nombre	Total
120 F		
120 F		
120 F		
75 F		
120 F		
100 F		
75 F		
130 F		
140 F		
120 F		

Épinglette du MNR (taille réelle : 2 cm)	Prix	Nombre	Total
en doré	30 F		
en argenté	30 F		



Nouveau Briquet MNR	
logo MNR en couleurs	(port compris) 10 F

Nouveau Agenda MNR	
simili cuir vert, feuille de chêne floquée 9X17 cm	(port compris) 80 F

TOTAL DE VOTRE COMMANDE = F + 30 F frais de port, soit un total de F

Chèque à l'ordre de MNR, bon de commande à renvoyer à MNR - 15, rue de Cronstadt - 75015 PARIS

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Prix	Nombre	Total
100 F		

PARTICIPEZ A LA CAMPAGNE DES 450 LISTES DU MNR !

A cinq mois des élections municipales, les 450 têtes de liste investies par le MNR à travers toute la France entrent maintenant dans la phase active de la campagne. Dans cette perspective, il est nécessaire que chacun s'investisse pour cette bataille politique. A cette fin, Le Chêne publie ici la liste des candidats qui défendront nos couleurs dans chacun des départements.

Comme vous le savez, les élections municipales constituent pour notre Mouvement un objectif politique majeur.

Mobilisation générale

Voilà pourquoi, après avoir investi quelque 450 têtes de liste, notre Mouvement se doit maintenant de mobiliser toutes ses forces militantes pour assurer leur succès. Les élections municipales concernent en effet le MNR tout entier. Et au-delà même de notre mouvement, elles concernent tous les Français qui sont attachés aux idées nationales et républicaines. Au cours des cinq mois qui nous séparent de cette élection, chacun doit donc se mobiliser et fournir un effort militant à la mesure de l'enjeu.

Devenir candidat

Enfin, même si de nombreuses listes sont maintenant complètes, le premier devoir à accomplir est de devenir candidat sur l'une des listes du MNR. Tous les sympathisants du MNR ont vocation à être candidats.

En effet, au MNR nous ne faisons pas de distinction entre les candidats d'un côté et les sympathisants et militants de l'autre. Dans les semaines qui viennent, ceux qui ne sont pas encore candidats se doivent de proposer leur candidature aux têtes de liste MNR et d'aider celles-ci à entrer en contact avec d'autres candidats potentiels de leur connaissance.

Participer à la campagne

Enfin, que l'on soit candidat ou pas, il est fondamental de participer à la campagne. Ainsi tous les adhérents et les sympathisants qui habitent dans des communes où il n'y aura pas de liste MNR, doivent se joindre aux équipes militantes des villes de leur département où le MNR sera présent. C'est en mobilisant toutes nos forces sur les villes sélectionnées pour leur importance et leur potentiel électoral, que

notre mouvement sera ainsi en mesure de remporter des succès, qui seront autant de points d'ancrage dans chaque département.

Le succès au rendez-vous

Déjà le résultat de certaines élections partielles, comme les 7 % obtenus en octobre dernier par Yvan Lajeanne face à Chevènement à Belfort, ou certains sondages, comme celui créditant la liste MNR de 9 % à Dôle face à Dominique Voynet, démontrent que le succès peut être au rendez-vous en mars 2001. C'est la raison pour laquelle, dès cette semaine, nous vous invitons à contacter les candidats de votre département. Ils méritent votre soutien. Leur succès sera demain le vôtre et celui de nos idées.

Fernand Guyot

**POUR REJOINDRE UNE ÉQUIPE MUNICIPALE DU MNR
VOUS POUVEZ APPELER ALAIN VAUZELLE AU 01 56 56 64 34**

VOS 450 TÊTES DE LISTES AUX MUNICIPALES DÉPARTEMENT PAR DÉPARTEMENT

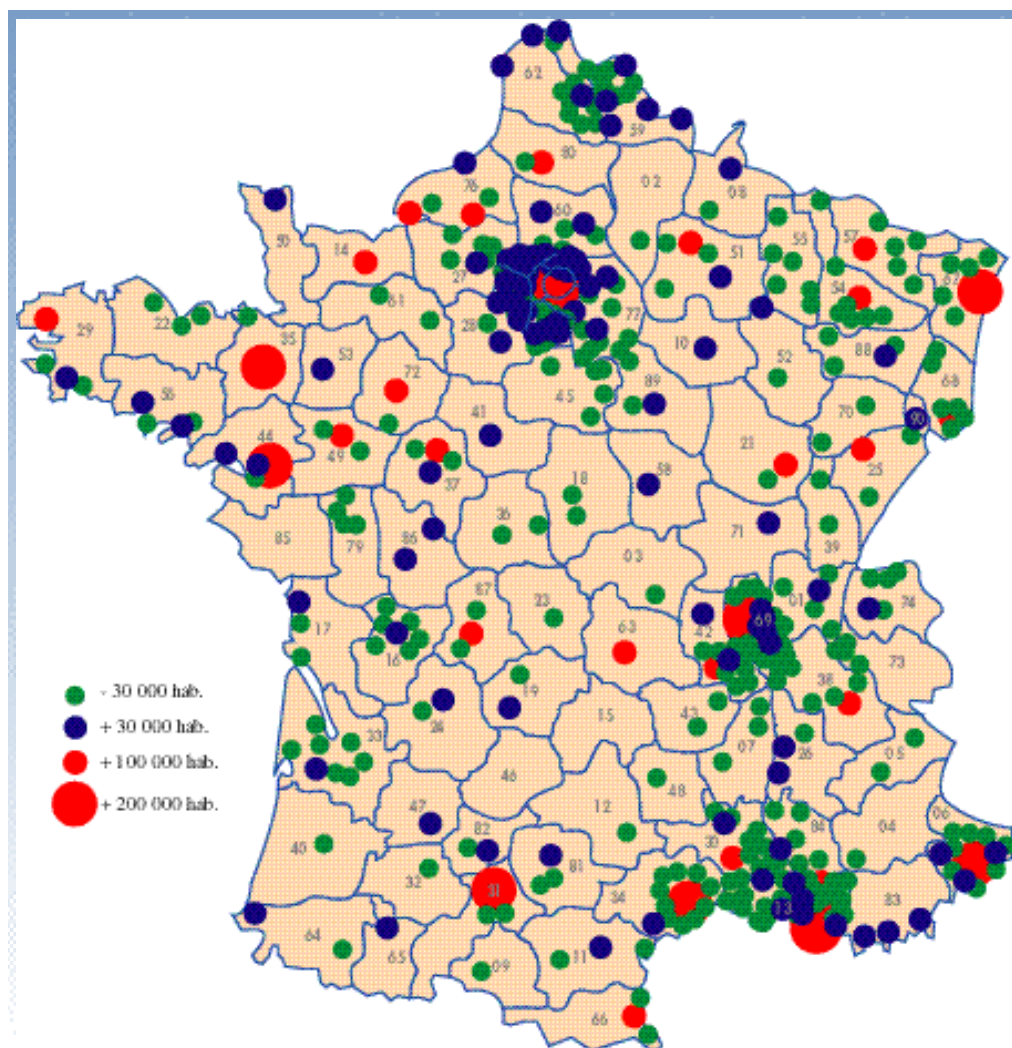
01 AIN AMBÉRIEU EN BUGEY (MARQUEY-ROL/Edmond), ARBIGNY (CHARMONT/Claude), BOURG-EN-BRESSE (VEILLEROT/Annick), OYONNAX (CLAVEL/André), TREVOUX (WAHL/Jacques), MONTLUEL (FERNANDEZ/Laurent), BELLEY (FERNANDEZ/Patrick) **03 ALLIER** VICHY (MAYADOUX/Jacques) **04 ALPES DE HAUTE PROVENCE** MANOSQUE (D'OR-NANO/Mireille) **06 ALPES MARITIMES** BENDJUN (GIACOB/Honoré), CAGNES SUR MER (CHARRAT/Martine), LE CANNET (CANO/Robert), MOUGINS (OTT/Laurent), NICE (CAITUCOLI/Xavier), PEYMEINADE (VIDAL/Dominique), ST LAURENT DU VAR (RIPOLL/Jean-Paul), VALLAURIS (CAUSSE/Jeanne), VILLENEUVE-LOUBET (HEIM/Paul) **07 ARDECHE** ANNONAY (ROUBY/Michel), BURZET (TEYSSIER/Aurore), VERNOSC LES ANNONAY (ORIOU/Bernard) **08 ARDENNES** CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (FESNEAU/Philippe), RETHEL (MARCINEK/Gislain) **09 ARIÈGE** SAINT GIRON (PÉRIGOT/Monique) PAMIERS (Henri Balssa) **10 AUBE** TROYES (RHOMANN/Laurent) **11 AUDE** CARCASSONNE (ESCORTELL/Henri), ESPERAZA (CORDIER/Jean-Pierre) **12 AVEYRON** MILLAU (SALVAGNAC/David) **13 BOUCHES DU RHÔNE** AIX-EN-PROVENCE (BARILLER/Damien), AUBAGNE (ROUBAUD/Dominique), CHATEAURENARD (COURTOIS/Jean), FOS SUR MER (ZÉMA/Nicolas), MARGIGNANE (SIMONPIÉRI/Daniel), LES PENNES-MIRABLEAU (JOUBEAUX/Lyone), PLAN DE CUQUES (CRESPIN/Maurice), ROGNAC (LACROIX/Gilles), VITROLLES EN PROVENCE (MEGRET/Catherine), LA ROQUE D'ANTHERON (STERGOU/Jean), ST-VICTOIRE (SARRAZIN/Alain), VELAUX (VIDAL/Guy), LABOUL-LADISSE (DANJOU/Bernard), LA CIOTAT

(PIED/Jean-Yves), BOUC BEL AIR (NAYMEH/Philippe), SAINT CHAMAS (BOREL/Daniel), VENELLES (AUTRIC/Vincent), COUDOUX (DUFRESNE/Olivier), CABRIES (ZAMMIT/Thierry), GARDANNE (POUSSELLUC/SALON DE PROVENCE (ADAM/Philippe), MARSEILLE 1^{er} secteur (FAYARD/Hubert), MARSEILLE 2^e secteur (CANTREL/Nicole), MARSEILLE 3^e secteur (MUNIER/Pascal), MARSEILLE 4^e secteur (van GAVER/Gabriel), MARSEILLE 5^e secteur (FOURNIER/Martine), MARSEILLE 6^e secteur (CLAIRE/Yvon), MARSEILLE 7^e secteur (MÉGRETT/Bruno), MARSEILLE 8^e secteur (SAVON/Hubert) **14 CALVADOS CAEN** (CHAPRON/Philippe) **15 CANTAL** GIRGOLS (LACROIX/Pierre) **16 CHARENTE** MAINZAC (SIRI/Jean-François), MANOT (TOURNIER/Jean-Pierre), EMOU-TIERS (QUIQUEMPOIS/Annie), BRIE (GABILLAUD/Alain), SALLE D'ANGLES (MAGNE/Raymond), ST YRIEIX (CHOLLET/Marc), ANGOULÈME (MOUNIER/Alain) **17 CHARENTE-MARITIME** LA ROCHELLE (BREDILLOT/Gilles), ROYAN (MARKOWSKY/Pascal), **18 CHER** SAINT-DOULCHARD (GUILLEMIN/Michel), TOUCHAY (LE MINTIER/Erwan) **19 CORRÈZE** ST BAZILLE DE LA ROCHE (YZORCHE/Jean-Claude), TREIGNAC (LAURENT/Daniel), BRIVE (DUCREUX/François) **20 CORSE** NOVELLA (GUERRERO/Maunel) **21 CÔTE D'OR** FONTAINE LES DIJON (THIÉRIOT/François), DIJON (GILLAZEAU/Nadine) **22 CÔTES D'ARMOR** SAINT BRIEUC (LE PECHER/Christian), YVIAS (PERROT/André), QUINTINIC (BOURVAT/Jean-Claude) **24 DORDOGNE** BERGERAC (DURIN/Léon-Pierre), PÉRIGUEUX (GERY/Daniel) **25 DOUBS** BESANCON (BELIN/Agnès), LEVIER (CEZARD/Jacques), **26 DRÔME** MONTÉLIMAR (MICHEL/Philippe), VALENCE (ROUSTAND/Romain)

27 Eure EVREUX (DUPONT/Yves), LOUVIERS (VASSARD/Jackie), BEAUMONT LE ROGER (VEDY/Joël), VALDE REUIL (WILLIAM/Thierry), GAILLON (CHAUVÉLIN/Paul) **28 Eure et Loir** LUCÉ (MARILLIER/Bernard), VERNOUILLET (DAUDE/Denis) **29 Finistère** BREST (MORIZE/Olivier), CONCARNEAU (KERLÉO/Anne-Marie), QUIMPER (DOR/Michel), ST JEAN TROLIMON (GUILLEMOT/Antoine) **30 Gard** ALDES (ROUDIL/André), NÎMES (PASCAL/Élisabeth), SAINT-AMBROIX (BOURGOGNON/Marie-France), LE GRAU DU ROI (DU CARDENOY/Pierre), BEZOUCE (VERNÉ/Fernand), LES MAGES (PRIVAT/Jean) **31 Haute-Garonne** TOULOUSE (SERBERA/Jean-Pascal), **32 Gers** FLEURANCE (CARTE/Olivier) **33 Gironde** LANGON (de PERETTI/Alain), ANDERNOS LES BAINS (DUMONT/Jean-Denis), CENON (MUNIER/Michel), LORMONT (MALLE/André), SAINT-BRICE (Cardin/Jean-Pierre) BALIZAC (CANOT/Jean-Michel), SAINT-VINCENT DE PAUL (BLANCHARD/Claude), AUBIAC (SOMMARD/Marie-Odile) **34 Hérault** BÉZIERS (UNTEREINER/Yves), CASTELNAU-LE-LEZ (MANIFACIER/Jean-Claude), FRONTIGNAN (SIERRA-PÉRUGA/Sandra), LATTES (VIALLES/Roselyne), LUNEL (SANTAMARIA/Jean-Baptiste), MONTPELLIER (GRAVEROT/René), PALAVAS LES FLOTS (COMBETTES/Alain), GANGES (CHARDON/Daniel), MUDAISON (PLANE/Jacques), LA GRANDE MOTTE (FRANSECHI/Joseph) **35 Ille-et-Villaine** RENNES (JANTON/Pierre), DINARD (JOSSEAUME/Tristan) **36 Indre** LA BERTHENOUX (ROGER/Christian), VILLEDIEU SUR INDRE (AMY/Patrick) **37 Indre-et-Loire** CHANNAY SUR LATANG (DESCHAMP/Mathieu), CIVRAY (COSTA/Catherine), BRAY SUR MAULNE

(PÉRONY/Pascal), TOURS (ALAUX/Louise) **38 Isère** GRENOBLE (VADOT/Marie-Louise), VIENNE (DESPRES/Henry), VILLEFONTAINE (LETRILLARD/Christian), ST-QUENTIN FALLAVIER (BRUNOT/Éric), LA TOUR DU PIN (MEURICE/Daniel), ST-MARCELLIN (CHARAT/Jean-Michel), L'ALPE D'HUEZ (VELLIEUX/Béatrice), PONT ÈVÈQUE (DESPRES/Marie-France) **39 Jura** DÔLE (MERMOSZ/Pascal), MONTEPLAIN (BÉJEAN/Luc) **40 Landes** SARBAZAN (PAROUTAUD/Jean-Paul) **41 Loire-et-Cher** BLOIS (CHALVET/Anne-Marie) **42 Loire** LE CHAMBON-FEUGEROLLES (SOUVIGNET/Pascal), ST-CHAMOND (CHATAGNON/Claudette), LA GRAND CROIX (NAIRAUD/Raymond), LA RICAMARIE (PETIT/Franck), ROANNE (CHE-TAIL/Norbert) **43 Haute-Loire** STE SIGOLÈNE (BRULÉ/Paul), **44 Loire-Atlantique** NANTES (PÉRALDI/Pierre), ST HERBLAIN (de PÉRIER/Arnaud), **45 Loiret** CHALETTE-SUR-LOING (LEBAUBE/Alain), GIEN (BERNARDON/Martial), ST JEAN DE LA RUE (LE CHALMEL/Olivier), CONFLANS SUR LOING (FESSARD/Serge), MONTARGIS (ÉTIENNE/Maurice) **47 Lot-et-Garonne** AGEN (TORREGROSSA/Didier) **49 Maine-et-Loire** ANGERS (MOTTE/Jean-Philippe), SEGRÉ (ROCHEFORT/Jean-Léon), CONTIGNÉ (ROCHEFORT/Jean) **50 Manche** OCTEVILLE-CHERBOURG (LHULLIER/Éric) **51 Marne** REIMS (GUILPAIN/Martial), GAULT SOIGNY (BOISSY/Louis) VENTEUIL (CAILLEZ/Jean-Paul), AY EN CHAMPAGNE (CRÉPEAU/Éric), VILLERS ALLERAND (BRAS-SART/François), BOISSYLE REPOS (DELETANG/René) **52 Haute-Marne** BOURBONNES LES BAINS (PACCARD/Robert) **53 Mayenne** LAVAL (DANSAN/Jacques) **54 Meurthe-et-Moselle** LONGWY (PEYROU/Jacques), CUSTINES (TOILLIER/Jean-Louis), NANCY (BARDET/Jean-Claude), PONT-À-MOUSSON (BOUDAT/Franck), VANDOEUVRE (NÉGUILLAL/Marc), JEZAINVILLE (MARCHAL/Michel), SEXEY AUX FORGES (DAVION/Catherine), NEUVES-MAISONS (VOINSEON/François) **55 Meuse** BAR-LE-DUC (GEOFFROY/Paulette), BRIELLES SUR MEUSE (CANALE/Angelo),

VERDUN (BILDE Bruno), VAUCOULEURS (LAMOTTE Christiane), SOUILLY (GERAUDEL Bernard), WILLE-RONCOURT (DEBATY Jean-Marie) 56 MORBIHAN LOCMARIAQUER (LE FLOCH Josiane), LORIENT (METTETAL Carol), VANNES (CHEVALIER Daniel), SULNIAC (LYON Alain) 57 MOSELLE METZ (MARCHAL Jacques), MONTIGNY LES METZ (NICOLAY Jean-Marie), LACQUENEX (FRANZ Sylvain), SAINT AVOLD (DENOLLE Jérôme), SARREBOURG (KLEIN Sylvain) 58 NIÈVRE NEVERS (MAHU Olivier) 59 NORD DUNKERQUE (EYMERY Philippe), HAUBOURDIN (BENOIT Franck), BEAUFORT (NORTIER Didier), COUDEKERQUE-BRANCHE (MEURISSE Bertrand), CROIX (DUBUS Marcel), DOUAI (LELY Christophe), HEM (BERTIN Henri), HALLUIN (DEFACQ Jean), CAMBRAI (PONTHEUX Albert), MONS EN BAROEUL (CASTERMANS Rémy), NEUVILLE EN FERRAIN (DEDRYVER Benoît), BONDUE (CARRÉ Michel), ROUBAIX (PHELIPPEAU Yann), LOOS (BOURREZ Jacques), LA MADELEINE (VANDEKERKOPF Franck), TOURCOING (DUJARDIN Bernard) 60 OISE BEAUVAIS (ISORÉ Laurent), CHANTILLY (CARLHAN Jean-Marie), MERU (DEL-CROIX Monique), COMPIÈGNE (BOCQUILLET Francis), GUISCARD (DEBERGUE Gérard), CAMBRONNE LES RIBECOURT (LEDOT Michel) 61 ORNE L'AIGLE (REICHERT Daniel), BAZOCHES (MAUTIN Loup) 62 PAS-DE-CALAIS BOULOGNE SUR MER (FOURNY J.MOLLINIENS Guy), CALAIS (LORNIER-VANTORRE Catherine), HÉNIN-BEAUMONT (BRIOS STEVE), LENS (SKUBIC Bernard), GOUY EN ARTOIS (D'HOLLANDER Jean-Pierre), LORGIES (ROIG Jean-Pierre), MONTIGNYEN GOHELLE (BRICE Laurent), OIGNIES (STACHERA Philippe), VHULLECH (FRULEUX Serge), WINGLES (BAUDRIN Freddy), CORBEHEM (DENGHIN Dominique) 63 PUY-DE-DÔME CLERMONT FERRAND (POITRINEAU Abel) 64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ANGLLET (GRESLIN Denis), MOURENX (LABA-QUERE Thierry) 65 HAUTES-PYRÉNÉES TARBES (BARRÈRE Jean-Marie) 66 PYRÉNÉES-ORIENTALES PERPIGNAN (PÉRUGA José), ST-CYPRIEN (ROBERT Jean-Paul) 67 BAS-RHIN BOUXWILLER (WESS René), HOENHEIM (BOURHIS Stéphane), ILLKIRCH-GRAFFESTADEN (NOTH Georges-Pierre), OBERNAI (HAGER Christian), BISCHWILLER (VOELCKEL Alain), STRASBOURG 68 HAUT-RHIN CERNAY (SCHNEIDER Jean-Marie), ILLZACH (THEVENOT Roland), MULHOUSE (FREULET Gérard), KINGERSHEIM (STRECH Pascal), SAINT-LOUIS (BODER Nicolas), STE MARIE AUX MINES (CHATON Christian) 69 RHÔNE BRIGNAIS (VEYRARD Jean-Paul), BRON (MOREL Michèle), ST GENIS LAVAL (CRUBELLIER Yves), VILLEURBANNE (VIAL Pierre), CHASSIEU (GAUTHIER Yves), CORBAS (D'AMORE André), SAINT PRIEST (DELCROIX Philippe), MEYZIEU (QUEYRAT Guillaume), ST LAURENT DE MURE (LEON Philippe), FEYZIN (ROBLES Albert), JONAGE (PACCALIN Gérard), LYON 05 (CRAPONNE Michel), LYON 06 (BURLATS Olivier), LYON 07 (ROUX Monique), LYON 08 (DEROCLES Thierry), LYON 09 (DUGELAY Alain) 70 HAUTE-SAÔNE VESOUL (BRISSAUD Jean-Marc) 71 SAÔNE-ET-LOIRE CHÂLON S/SAÔNE (COUPAT Jean) 72 SARTHE LE MANS (BONDoux Gérard), LAFLÈCHE (BARLEMONT Jean-Claude) 73 SAVOIE AIX LES BAINS (MINAÏCOLE), STGENIS SUR GUIERS (MAUNAND Gérard), SAINT ALBAN (TROUILLARD Gérard) 74 HAUTE-SAVOIE ANNECY (MONTASTIER Marie-Christine), ANNEMASSE (LAMOISE Robert), THONON LES BAINS (CONTOUX Serge), BONNE (BOU-TEILLE Jean-Pierre), THONNE (PERRILLAT Guy) 75 PARIS PARIS 01 (BOZONNET Cyril), PARIS 02 (PAGES-SCHWEITZER Jean-Pierre), PARIS 04 (DELCHER Patricia), PARIS 06 (DOR Raphaële), PARIS 07 (SICARD Christian), PARIS 08 (RUNNER Claude), PARIS 09 (TINGAUD Grégoire), PARIS 10 (MONESTIER Française), PARIS 11 (BALLOUX Lucette), PARIS 12 (DUMONT Éliane), PARIS 13 (ROBERT Bertrand), PARIS 14 (DE QUEMPER Yves), PARIS 15 (LE GALLOU Jean-Yves), PARIS 16 (BROCARD Patrick), PARIS 17 (BRÉS Bernard), PARIS 18 (VAUZELLE Alain), PARIS 19 (LE HÉNAND Loïc), PARIS 20 (JOUËT Claire) 76 SEINE-MARITIME DIEPPE (DUCHAUSSOY Française), ELBEUF (de FARLÉ Guilhem), LE HAVRE (FOUCHÉ-SAILLENFEST Ph), LILLE-



BONE (DUVAL Francis), ROUEN (PENNELLE Gilles) 77 SEINE-ET-MARNE CHELLES (MARANTE Michel), MELUN (COLLETTE Jean-Christophe), NEMOURS (CERQUEU Jacques), PROVINS (GÉRARD Jacques), VILLEPARISIS (VANDENBROUCKE Christian), VAIRES SUR MARNE (PRILLARD Pierre-Jean), CRÉCY LA CHAPPELLE (RUEDA Didier), SERVON (GROS Élisabeth) 78 YVELINES BONNIÈRES SUR SEINE (SOUVILLE Séverine), ANDRÉSY (JEAN-NEQUIN Henri), CHATOU (BONNIVARD Odile), MEZIERES/SEINE (Pierre-Yves PINCHAUX) MANTES LA VILLE (GAMPERT Jean-Thierry), LIMAY (SCHLEITER Philippe), LES MUREAUX (LECAILLON Jacques), BOIS D'ARCY (BALCON Sébastien), POISSY (MOSNIER Michel), SARTROUVILLE (BAY Nicolas), LE VESINET (SCHLEITER René), VERSAILLES (COLOMBANI Philippe) 79 DEUX-SÈVRES PARTHENAY (ROULET Alain), STPIERRE DES ECHOU-BROGES (SOUDET Sylvie), BRESSUIRE (DUBREUIL Michel) 80 SOMME DURY (ALBERT Jean-Marc), AMIENS (DUPILLE Yves) 81 TARN GAILLAC (PELLISSIER Frédéric) GRAULHET (CAPUS Marcel), LAVALUR (ZARA Franck) 82 TARN-ET-GARONNE MOISSAC (DUTERTRE Evelyne), MONTAUBAN (CALLEBAT Bernard) 83 VAR SIX-FOURS-LES-PLAGES (MARTIN Jean-Louis), LASEYNE SUR MER (PEREA Gilbert) 84 VAUCLUSE AVIGNON (BONNET André), CAVAILLON (ABSIL Jean-Claude) 85 VENDÉE LES SABLES D'OLONNE (PETITDIIDIER Paul), ST PAUL MONT PENID (MONIOT-BEAUMONT René), GRAND-LANDS (GROSSARD Carmel), CHAMBRETAUD (PROUST Christian) 86 VIENNE POITIERS (TISON Chantal) 87 HAUTE-VIENNE LIMOGES (ORABONA Antoine), SAINT JOUVENT (MALLET Xavier), SOLIGNAC (DE ROINCE Philippe) 88 VOSGES EPI-

NAL (FREPPÉL Bernard), MATTAINCOURT (LETRANGE Serge), NEUFCHATEAU (FLAME-RION François), MARTIGNY LES BAINS (HUMBERT Didier) 89 YONNE SENS (ROTH Gilles), AVALON (MOREAU Claude), CHAMPIGNY-YONNE (COURTAL Marcel), VOLGREG (COULON Jean) 90 TERRITOIRE DE BELFORT BELFORT (LAJEANNE Yvan) 91 ESSONNE SAVIGNY SUR ORGE (DAN-GUEUGER Raymonde), CORBEIL-ESSONNE (OLIVIER Jacques), ÉTAMPES (MAREST Franck), RIS-ORANGIS (LESPAGNON Sophie), VIGNEUX (MOREAU Christine), PARRAY VIEILLE POSTE (AURIAT Thierry), ATHIS MONS (MARTINEAU Yannick), VIRY CHATILLON (LUCYK Joseph), LONGJUMEAU (FRÖLICH Laurent), CHILLY MAZARIN (DOUCE Roger), MONTLHÉRY (PÉLISSON Mariette), BREUILLET (FLINT Caroline) 92 HAUTS-DE-SEINE ASNIÈRES S/SEINE (MASSOLT Hubert), BOULOGNE BILLANC (PICHON Olivier), CHAVILLE (BRISSAUD Sophie), CLICHY (CUCULIÈRE Roger), COLOMBES (COLIN Michel), COURBEVOIE (PÉREZ Christian), GARCHES (BORNETTE Bernard), MEUDON (LOUSTAUX Y), NEUILLY S/SEINE (GROSJEAN Olivier), VILLENEUVE LA GARENNE (VENCHIARUTTI Argentine), VAUCRESSON (CASTAY Louis), LAGARENNE COLOMBES (PERNOD Paul), LEVALLOIS PERRET (MARTINI Laurent), CHATILLON (BOGAERTS Serge), MONTROUGE (GALATEAUX Marie-Thérèse), ISSY LES MOULINEAUX (LOUSTAUX Axel) 93 SEINE-ST-DENIS AULNAY-SOUS-BOIS (MILLIAU Philippe), SEVRAN (LAUNOIS Raphaël), BOBIGNY (MARCHENOIR Lucette), SAINT-DENIS (GALVAIRE Jean-François), GAGNY (LEBEAU Christian), LIVRY GARGAN (LABOUR Jean-Bernard), MONTREUIL (BOUIGE Michel), PANTIN

(MERME Gérard), LE RAINCY (PEETERS Denis), ROSNY SOUS BOIS (MAGNE Éric), SAINT-OUEN (SOL Laurent), TREMBLAY EN FRANCE (PERFETTI Vincent), VILLEMOMBLE (RIVIÈRE Alain), NEUILLY PLAISANCE (GARDAIRE Renaud), VAUJOURS (BATHEDOU Christian), NOISY LE GRAND (PAULIN Michel), PIERREFITTE SUR SEINE (TIMMERMANS Franck), NEUILLY SUR MARNE (FARDEAU Herminia), ROMAINVILLE (BARIAL Gilles) 94 VAL-DE-MARNE BOISSY ST LÉGER (VERNHE Dominique), BRY SUR MARNE (CÉDRONI Monique), CHAMPIGNY SUR MARNE (GREINER Yann), CHENNEVIÈRES SUR MARNE (LE SCORNEC Christian), CRÉTÉIL (CHOUKROUN Lysiane), FONTENAYSOUS BOIS (MOUSSON Régine), JOINVILLE LE PONT (OLIVO Christian), LIMEIL BRÉVANNES (THIBAUT Didier), NOGENT SUR MARNE (LUCIANI Jean), ST MAUR DES FOSSÉS (BOUZARD Thierry), SUCYEN BRIE (FAVRE Roland), VILLECRESNES (ROCHER Alain), LE KREMLIN BICÈTRE (KRIEDEL Bernard) 95 VAL-D'OISE ARGENTEUIL (OLAÏTZ Nicole), DEUIL LA BARRE (GROSSO Benoît), BEAUCHAMP (GUILHEMOTONIA Michel), FOSSES (LUSINCHI François), FRANCONVILLE (MAYENBOE Jean-Luc), HERBLAY (MENISSEZ Jean), SOISY SOUS MONTMORENCY (LACOMBE Philippe), SARCELLES (EDROM Jean-Marc) 97 DOM-TOM PAPEÈTE (MOUA Nathalie), PAMANDZI (MIHIDJAI Abdou), M'TSAMBORO (WARDI Abeina), KOUNGOU (ALI Halidé), BOUENI (MOINACHE Kiffay), LA POSSESSION (BERTIN Rémi), MAMOUDZOU (MOUSSAMINA), PORDANI (NGOUDZO Ali), BANDRELÉ (MADI Abdou).

● *Après la publication des comptes des partis politiques*

LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE ET POLITIQUE DU MNR

Alors que tous les autres partis bénéficient de subventions publiques, et que la plupart sont lourdement endettés, le MNR est le seul à pouvoir, sans aucune dotation de l'Etat, présenter des comptes équilibrés, tout en faisant preuve d'un réel dynamisme politique.

A la suite de la publication au *Journal officiel* des comptes des partis politiques pour l'exercice 1999, certains médias ont cru pouvoir souligner la "difficile situation financière du MNR", en faisant état d'une dette de 10 millions de francs. Ils ont commis ainsi une grave erreur d'appréciation.

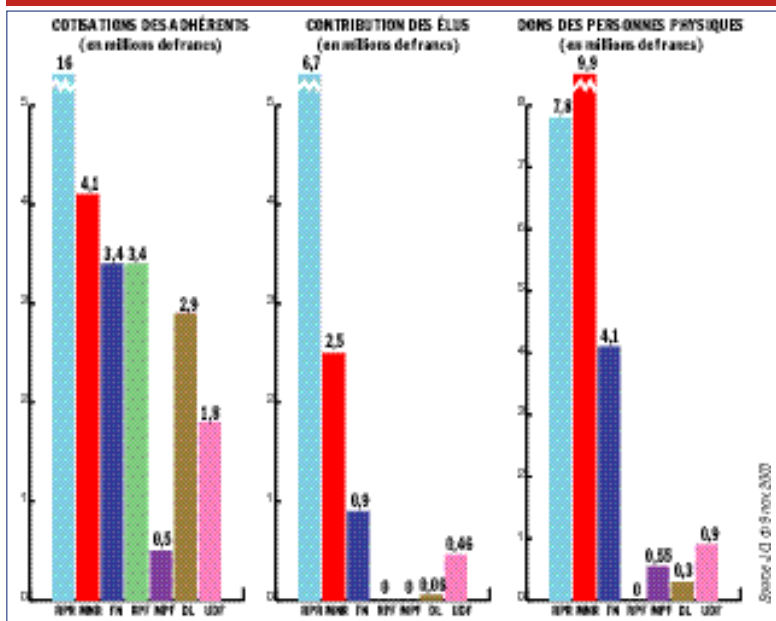
Les comptes équilibrés du MNR

En effet, pour réelles qu'elles aient été à la fin 1999, ces dettes héritées de la campagne européenne sont d'ores et déjà derrière nous, puisqu'elles provenaient essentiellement de prêts consentis par les élus régio-

naux du MNR qui ont, depuis, accepté de les transformer en dons. Le montant véritable des dettes du MNR correspond donc à 1,3 MF, soit bien moins que celui de ses principaux concurrents et pas davantage, proportionnellement, que le découvert autorisé par les banques à tout particulier.

Le MNR a plus d'adhérents que l'UDF, le FN, le RPF, le MPF et que DL.

LE MNR CHAMPION DE L'AUTOFINANCEMENT



Le MNR, champion de l'auto-financement

Ce que les médias ont en revanche totalement passé sous silence, c'est le comparatif entre les recettes des différents partis politiques. Car l'originalité du MNR, c'est plutôt la provenance de ses recettes. Quand ses concurrents sont financés par les subventions publiques, le MNR se finance, lui, exclusivement par les dons et cotisations de ses adhérents, élus et sympathisants. Ainsi, le MNR récolte 4,1 millions de francs grâce aux seules adhésions, soit davantage que l'UDF, le FN, le RPF, le MPF et que DL. On connaît donc enfin la vérité : le MNR a davan-

tage d'adhérents que ces partis. De même les contributions et les dons consentis par les élus et sympathisants du MNR, sont, exception faite du RPR, les plus importants parmi ceux des partis de droite (voir tableau ci-contre).

Une preuve de dynamisme politique

Le véritable enseignement des comptes de campagne, c'est donc le dynamisme politique du MNR. Quand ses concurrents, tels le FN - qui reçoit à lui seul 41 millions de francs de dotation annuelle, dont on se demande bien où ils passent - ne subsistent que grâce aux millions de francs de subvention publique qui leur sont attribués, le MNR, lui, n'est riche que de la générosité des milliers d'adhérents, de sympathisants et d'élus qui croient en lui.

DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS LE MNR SUR TOUS LES FRONTS

Par **Françoise Monestier**



■ Lors de la législative partielle qui se déroulait le 15 octobre dernier dans la circonscription de Belfort, le jeune candidat du MNR, Yvan Lajeanne, a créé la surprise. Face à Jean-Pierre Chevènement, dont il a habilement dénoncé le double langage sur des sujets tels que l'insécurité ou l'immigration, le candidat MNR a recueilli quelque 7 % des voix. Mieux encore : sur la commune de Belfort même, Yvan Lajeanne frôle la barre des 10 %, ce qui augure bien sa réussite lors des municipales de mars prochain.

■ Très actif dans le fief de la calamiteuse ministre de l'environnement, Dominique Voynet, le Mouvement national républicain commence à récolter les fruits de son travail militant. Selon un sondage IFOP, publié le 10 novembre par *Le Progrès*, le candidat du MNR à la mairie de Dôle, Gilles Mermoz, obtiendrait d'ores et déjà les suffrages de 9% des électeurs. Un score d'autant plus encourageant pour le Mouvement national républicain, qu'il intervient avant même que la campagne proprement dite ne soit lancée.

■ Éluë conseillère régionale sur une liste ayant recueilli près de 22 % des suffrages dans la Gard, Elizabeth Pascal, s'est rendue au Conseil d'administration du lycée Gaston Darboux, pour y représenter la Région Languedoc-Roussillon, comme le prévoient les statuts de cet établissement. Mais alors qu'elle s'apprêtait à pénétrer dans le lycée, elle a été sauvagement agressée par un groupe de manifestants se revendiquant de l'association Ras l'Front. Frappée à coups de poing et de pied, la jeune femme a été sérieusement blessée par les nervis de cette

association d'extrême-gauche. Après ces événements, Henri Escortell, président du groupe MNR au conseil régional, met les autorités devant leurs responsabilités : "si les bandes violentes, sans aucune légitimité électorale, peuvent s'attaquer impunément à des élus de la République dans l'exercice de leur fonction, c'est la démocratie toute entière qui est menacée." Quant à Elisabeth Pascal, qui portera les couleurs du MNR à Nîmes lors des municipales, elle a d'ores et déjà prévenu : "je continuerai à assumer mes fonctions dans les lycées de la région."

LES RENDEZ-VOUS DES FÉDÉS

OFFREZ LE PROGRAMME DU MNR À VOS AMIS !

Alors que le premier tirage de 5000 exemplaires est déjà épuisé, le MNR vous propose maintenant d'offrir le programme du MNR aux personnes de votre choix.

Un mois après sa sortie, le programme du MNR, *Pour que vive la France*, remporte déjà un succès.

Déjà 5000 exemplaires vendus



Sans même parler des 15 000 exemplaires diffusés chez les marchands de journaux jusqu'à la fin novembre, quelque 5000 exemplaires ont été directement vendus par le siège et les fédérations. Si bien que pour éviter la rupture de stock, il a fallu procéder en urgence à une réimpression qui est maintenant disponible.

Succès politique

Mais au delà du succès de "librairie", *Pour que vive la France* appa-

raît dès à présent comme un succès politique. Depuis plusieurs semaines maintenant, le MNR enregistre en effet de nombreuses adhésions de personnes faisant explicitement référence à notre programme. Plus intéressant encore : parmi ces nouveaux adhérents, nombreux sont ceux qui n'étaient encore jamais entrés en contact avec le MNR. Certains nous disent ainsi avoir été proches du FN, du MPF ou du RPF, voire même du RPR et de l'UDF.

Elargir encore la diffusion

Le programme du MNR se révèle donc un formidable instrument de propagande. C'est pourquoi il a été décidé d'élargir encore sa diffusion, en permettant aux lecteurs du *Chêne* de faire envoyer le programme du MNR aux personnes de leur choix, qui peuvent utiliser le bon de commande ci-dessous. C'est en laissant ainsi découvrir aux Français qui nous sont proches, le MNR tel qu'il est, que nous les convaincrions de se joindre à nous.

F. Guyot

P.S. Notez bien que cet envoi sera accompagné d'une lettre ne faisant pas mention de la personne qui offre le programme.

Offrez le programme du MNR à vos amis et connaissances

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Tél.

Je souhaite offrir le programme du MNR aux personnes mentionnées ci-dessous, et verse la somme de X 65 F, soit francs.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....Tél.....

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....Tél.....

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....Tél.....

(Chèque à l'ordre de : Cité Liberté, à renvoyer au : MNR 15, rue de Cronstadt 75015 Paris.)

03. Allier

● Le 18 novembre à 20h00, à l'Opéra de Vichy. Forum-débat avec Bruno Mégret et l'association de défense de l'entreprise familiale française.

06. Alpes-Maritimes

● Le vendredi 17 novembre à 19h30, à l'hôtel Campanile à Nice. Réunion publique en présence de Bruno Mégret. Rens : 04 93 13 08 03

09 Ariège

● Le 3 décembre, dîner-débat de soutien aux listes municipales MNR avec Léon-Pierre Durin. Rens : 06 07 80 00 66

29. Finistère

● Le 8 décembre à Quimper. Dîner-débat de lancement des campagnes municipales et cantonales avec Jean-Yves Le Gallou, qui dédicacera son dernier ouvrage, *Le défi gaulois*. PAF : 150 F. Rens : 02 98 90 64 87

30 Gard

● Le vendredi 8 décembre, dîner-débat de soutien aux listes municipales du MNR avec avec Franck Timmermans. Rens : 04 66 21 67 51

41 Loir-et-cher

● Le dimanche 26 novembre à partir de 12h30. Fête régionale du Centre avec Bruno Mégret et les élus régionaux du MNR. Rens : 06 67 74 21 69

55 Meuse

● Le samedi 9 décembre à partir de 19 h 00 à Verdun. Buffet campagnard avec Jean-Yves Le Gallou. PAF : 55 francs. Rens. auprès de Bruno Bilde : 06 07 13 91 02.

59 Nord

● Le vendredi 8 décembre, dîner-débat de soutien aux listes municipales du MNR du département en présence de Bruno Mégret. Rens : 06 07 83 06 50

62 Pas-de-Calais

● Le 9 décembre à 19 h 30 à Montigny-en-Gohelle. Buffet dansant MNR. Rens : 03 21 49 28 44

64. Pyrénées-Atlantiques

● Le samedi 2 décembre à 12h00, à Boucau. Repas annuel du MNR Côte-Basque. Rens auprès de Cécile : 05 59 03 44 32

65. Hautes-Pyrénées

● Le vendredi 15 décembre à 20h00 : réunion publique avec Bruno Mégret et Jean-Marie Barrère, candidat MNR à la mairie de Tarbes. Rens : 05 62 34 36 54

69 Rhône

● Le mardi 28 novembre à Lyon. Réunion publique de soutien aux listes municipales du MNR avec Jean-Yves Le Gallou. Rens : 04 72 75 91 05

Ile-de-France

● Le samedi 2 décembre de 10h00 à 20h00 à Neuilly-sur-Seine. Assises municipales d'Ile-de-France et marché de Noël, en présence de Bruno Mégret, Jean-Yves Le Gallou, délégué général du MNR, Jean Luciani, secrétaire régional du MNR et des élus et candidats nationaux d'Ile-de-France. PAF : 50 F. Rens. : 06 12 31 37 11.

75 Paris

● Le Le jeudi 30 novembre de 19h00 à 23h00, le *Café philo* de Jean-Pierre Pagès-Schweitzer organise un débat sur le thème : " Peuple, populace, populaire, populisme " avec J.-P. Blanchard, écrivain et A. Laurent, enseignant. Restaurant P.M. 2 place St-Michel 75006 Paris. N.B.: il n'y aura pas de réunion en décembre.

76 Seine-Maritime

● Samedi 25 novembre à Rouen, soirée Beaujolais avec Jean-Yves Le Gallou et Gilles Pennelle. Rens : 02 35 14 94 57

82. Tarn-et-Garonne

● Le dimanche 17 décembre à Montauban. Déjeuner-débat de soutien aux listes municipales du MNR avec Léon-Pierre Durin. Rens : 06 74 73 32 14

86. Vienne

● La fédération de la Vienne remercie ses adhérents et sympathisants de bien vouloir noter ses nouvelles coordonnées téléphoniques et postales. MNR 86 - BP. 116 - 86000 Poitiers - Tél : 05 49 51 95 75.

95. Val d'Oise

● Le vendredi 24 novembre à 20h30, à Soisy-sous-Montmorency. Fête du Beaujolais nouveau, grand repas dansant en présence de Maître Jean-François Galvaire, secrétaire national du MNR aux affaires juridiques. PAF : 130 F. Rens : 01 39 31 07 55

CARNET

● Nous avons appris avec peine le décès de Me Ludovic Cassard. Que sa famille trouve ici l'expression de nos très sincères condoléances.

● Le MNR s'associe à la fédération du Pas-de-Calais pour présenter ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de Thérèse Olyre.

● Gilbert Lenoir, adhérent du Mouvement national républicain, nous a quitté le mois dernier. Nous transmettons à son épouse Véronique et à sa famille notre plus chaleureux réconfort en ces pénibles moments.

● Le MNR s'associe à la fédération de l'Isère pour présenter ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de Jean Para, décédé à l'âge de 72 ans après une vie de militantisme exemplaire au service de la France.